



Prix Employeur Pro-Jeunes



La Ville d'Asbestos félicite Christina Turcotte et Esther Lalande, coordonnatrices du Camp de jour d'Asbestos, qui se sont méritées le prix Employeur Pro-Jeunes. Il s'agit de deux jeunes femmes dynamiques, passionnées et dévouées à leur travail et à leurs employés.

Cette reconnaissance était remise par le Carrefour jeunesse-emploi du comté de Richmond pour leur dévouement auprès des jeunes et leurs actions concrètes favorisant une expérience d'emploi positive pour les jeunes, dans le cadre du programme Trio étudiants Desjardins pour l'emploi.

AVIS PUBLIC



DÉPÔT DU RÔLE TRIENNAL D'ÉVALUATION FONCIÈRE 2015 – 2016 - 2017

AVIS PUBLIC est donné conformément à l'article 73 de la *Loi sur la Fiscalité municipale*, chapitre F-2.1, que le rôle d'évaluation foncière pour le premier exercice financier auquel s'applique le rôle triennal d'évaluation foncière de la Ville d'Asbestos pour les exercices financiers 2015, 2016 et 2017, a été déposé au bureau du greffe municipal d'Asbestos le 15 septembre 2014.

QUE toute personne intéressée peut en prendre connaissance au bureau du soussigné, à l'hôtel de ville d'Asbestos, et ce, aux heures régulières de bureau.

AVIS RELATIF AU DROIT DE PLAINTE À L'ÉGARD DU RÔLE D'ÉVALUATION FONCIÈRE

DROIT DE PLAINTE :

Le cycle des rôles étant d'une durée de trois (3) ans, le droit de plainte du contribuable pourra s'exercer de la façon suivante :

- Lors de la tenue à jour du rôle foncier, suite à l'émission d'un certificat d'évaluation, en respectant le délai de soixante (60) jours;
- Lorsque l'évaluateur a omis d'effectuer une modification du rôle qu'il aurait dû apporter en vertu des règles de la tenue à jour, le contribuable pourra porter plainte en tout temps au cours de l'exercice financier où survient l'événement justifiant la modification ou au cours de l'année civile suivante.

PROCÉDURE DE PLAINTE :

Si vous désirez porter plainte, vous devez, sous peine de rejet :

- Remplir le formulaire intitulé : « Demande de révision du rôle d'évaluation foncière » qui est disponible au bureau de la MRC des Sources, situé au 309, rue Chassé à Asbestos.

Donné à Asbestos, Québec, ce 16^e jour de septembre 2015.

Marie-Christine Fraser, greffière

SEMAINE DE PRÉVENTION INCENDIE 5 au 11 octobre 2014

Rappelez-vous ceci!



La majorité des décès dans les incendies **surviennent la nuit** pendant qu'on dort.

La fumée peut prendre seulement **3 minutes pour envahir toute la maison.**

La majorité des décès sont causés par la fumée et non par le feu.

Le seul moyen d'être averti à temps est un **avertisseur de fumée qui fonctionne en tout temps.**

La consommation excessive d'**alcool ou de drogues est la cause** du tiers des incendies mortels.

Un message du service de sécurité incendie d'Asbestos

PÉRIODE DE RECRUTEMENT



L'Association des propriétaires de chiens d'Asbestos a tenu une rencontre dernièrement et a nommé M. Jean Favreau comme nouveau président. Cette association regroupe des propriétaires de chiens d'Asbestos mais aussi des municipalités avoisinantes. C'est elle qui a la responsabilité de la gestion du parc canin situé sur le terrain de l'aréna Connie Dion d'Asbestos.

D'ailleurs, elle désire recruter de nouveaux membres afin de former une association active et dynamique. Elle vise à améliorer l'aménagement du parc canin afin qu'il devienne plus qu'un simple enclos, organiser des activités canines de loisirs, de formation et d'éducation, ainsi que des cliniques sur divers sujets tout au long de l'année.

Ainsi, si vous êtes propriétaire de chien d'Asbestos ou des municipalités avoisinantes et que vous désirez vous impliquer dans le comité de gestion de l'Association des propriétaires de chiens d'Asbestos, vous êtes invités à communiquer au 819-879-2203 et y à laisser vos coordonnées.